

L'emploi dans le canton de Vaud, situation actuelle et future

**Soirée Chrétiens au travail du 20.06.2019 – Espace Martin Luther King,
Lausanne**

**Principaux points de l'exposé de M. Angel Fernandez,
du Service de l'Emploi du canton de Vaud**

Baisse du chômage

La conjoncture économique est bonne et va vers un mieux en 2020. Le chômage s'est ainsi réduit de 3.5% en 2018 à 3.3% en 2019 (22'600 demandeurs, dont 13'000 chômeurs assurés).

Plusieurs professions connaissent pourtant encore du chômage de longue durée : l'administration, les banques, l'informatique, les commerces de gros.

Les branches ayant 5 % de chômage doivent désormais annoncer leurs places vacantes, alors qu'auparavant cette obligation commençait seulement avec 8 % de chômage.

Métiers en recul : vente, restauration, services spécialisés

De nombreux points de vente ont fermé (sur toute la Suisse 5'000). Et on va vers des magasins sans vendeurs (Migros à Zurich).

La restauration est un secteur soumis à fluctuations et à rotations de main d'œuvre.

Besoin d'employés et de nouveaux emplois avec les futurs robots

Le *World Economic Forum* rapporte qu'en 2025 déjà les machines pourront faire davantage que les humains, alors qu'elles font actuellement le quart des capacités humaines.

Il restera pourtant encore des emplois salariés dans 85 % des cas. Et à côté des machines il faudra des humains pour les contacts avec la clientèle, pour la santé, et aussi pour la maintenance, la sécurité et le nettoyage. La chimie et la santé requièrent des emplois, donc des reconversions éventuelles. On parle de destructions d'emplois pour 350'000 personnes, mais aussi de créations d'emplois pour 850'000 personnes. Des emplois se sont aussi créés dans les services de loisirs.

La capacité d'innovation et la stabilité économique sont des facteurs essentiels.

Et il serait bon de faire mieux connaître les exemples et les besoins d'entreprises qui souhaitent engager :

- des employés âgés pour la maintenance,
- des universitaires dans la recherche et le développement,

- des demandeurs d'emploi inscrits, parce que la loi d'application de l'art. 121 A de la Constitution fédérale les y oblige.

Penser réseaux et projets pilotes pour trouver un emploi

Pour les personnes en recherche d'emploi, la première exigence est de se former au maniement des plateformes de recherche d'emploi : en voici 3 exemples.

- COOPLE.com pour des emplois flexibles et courts (événements, hôtellerie, vente de détail), avec évaluation réciproque entre l'employé et l'employeur ;
- JOB-ROOM.ch, avec tous les profils anonymisés des Offices de Placement ;
- TRAVAIL.swiss, idem, plus encore d'autres

Chacun peut analyser son potentiel à l'aide de l'orientation professionnelle et le développer grâce à des acquis certifiés. Pour les personnes difficiles à placer (y compris seniors dès 50 ans), des mesures du marché du travail sont proposées par exemple par Solution-50 ou Atout-Age

Les personnes à l'aide sociale dépendant d'un Centre social régional bénéficient d'unités communes de réinsertion créées avec les Offices Régionaux de Placement. Ces offices envoient leurs « conseillers en entreprise » visiter des secteurs avec des dossiers de candidats. Ils incitent aussi des employeurs à offrir des allocations d'initiation AIT ou des stages.

La flexibilisation des emplois introduit des pertes en matière d'AVS et de LPP : c'est la loi qui devrait être modifiée pour compenser ces pertes.

Discussion sur les difficultés à changer de métier

Seule l'assurance AI prévoit une réadaptation incluant un changement de métier. La loi sur le chômage ne permet pas de changements.

Ce sont les patrons qui doivent former leurs nouvelles ou nouveaux employé-e-s si elles ou ils viennent d'un autre métier, si par ex. si elles ou ils passent de la couture à l'horlogerie. – Mais cette formation se fait-elle réellement ?

Et c'est par des emplois temporaires que l'on peut faire le test d'un nouveau métier sans pourtant y trouver une formation.

Une nouvelle formule de bilan de compétences est maintenant proposée.